



## Contrat de telesurveillance

Par **jc31b**, le **05/01/2011** à **18:21**

Bonjour,

j'ai arreté mon entreprise le 31 décembre 2010 et je veux arreté mon contrat de maintenance avec l'entreprise de sécurité (comme de la télésurveillance) mais il ne veulent pas.

mon contrat est de 36 mois il faut que je payes jusqu'en avril 2012.

Sur le contrat que j'ai signé il y a marqué 60 mois ou autre 36, et moi c'est autre qui a été cocher, mais on ne m'a rien dit au telephone quand j' ai signé .

Comment puis-je faire?